

TGIRT-EIBJ Valcanton Villebois

UA 85-51

Procès-verbal de la **NEUVIÈME RENCONTRE**

Tenue le 30 octobre 2017, à la salle de conférence du bureau municipal de
Villebois



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

APPROUVÉ LE : 15 FÉVRIER 2018

TGIRT-EIBJ VALCANTON VILLEBOIS

NEUVIÈME RENCONTRE

DATE : Le 30 octobre 2017
HEURE : 10 h 14
LIEU : Salle de conférence du bureau municipal de Villebois

OBSERVATEURS

**INVITÉS
ANIMATEUR**

PRÉSENCES

JEGOU, Michel
 LAMOUREUX, Guy
 MAILHOT, Sylvie
 BOULIANNE, Stéphanie
 TREMBLAY, Raymonde
 SECOND, Julien (Tél.)
 FORTIN, Isabelle
 CYR, Elaine
 MORASSE, Johanne

ORGANISME

Association de propriétaires de chalets de lac Pajegasque
 Tembec GRF-AO (nouveau nom pas encore officiel)
 Coop. Développement économique de VVB
 MRC Abitibi Ouest
 Club Quad du Renard
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs — Faune
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs — Forêt
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs — Forêt
 Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
1. Ouverture de la rencontre	La rencontre débute le 30 octobre à 10 h 14.	Sur proposition de M ^{me} Sylvie Mailhot, dûment appuyée par M. Michel Jégou, il est unanimement convenu d'ouvrir la rencontre à 10 h 14 le 30 octobre 2017.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 30 octobre 2017.	M ^{me} Johanne Morasse passe en revue les points de l'ordre du jour. En absence de M ^{me} Marie-Ève Sigouin, la présentation FSC de TEMBEC prévue au Point 6 est remplacée par « Présentation Tembec » pour une mise à jour du projet de fermeture de chemin dans Fénélon et sur les changements vers le nouveau propriétaire Rayoneer. Deux points sont également ajoutés au Point 12. Divers, soient « Résolution qualité de l'eau » et « Délais d'émission des permis autres fins sentiers QUAD ».	Sur proposition de M ^{me} Raymonde Tremblay, dûment appuyée par M ^{me} Sylvie Mailhot, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications demandées.
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 11 septembre 2017.	M ^{me} Morasse passe en revue le procès-verbal du 11 septembre 2017. Il est demandé de remplacer le « É » par « E » dans le prénom « Elaine » et le « lac Turgeon » par le « lac Pajegasque » dans la liste des présences. Également au Point 7, remplacer « les modifications au PAFIO 2017-2018 » par « le PAFIO 2018-2023 ». Au Point 10, remplacer « M ^{me} Elaine Cyr présente les modifications au PAFIO 2017-2018 pour l'unité d'aménagement 85-51 » par « Pas de nouveaux enjeux ». Au point 11, ajouter au premier paragraphe après le mot « photos », « du projet de fermeture de chemin du secteur Valrenne ».	Sur proposition de M. Michel Jégou, dûment appuyée par M. Guy Lamoureux, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications demandées.
4. Suivi de la rencontre du 11 septembre 2017	La présentation FSC de TEMBEC est reportée à la prochaine rencontre et la présentation du Comité technique – Paysage est inscrite au Point 7 de l'ordre du jour.	M. Guy Lamoureux fera parvenir une copie de la présentation FSC avant la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Valcanton Villebois.

5. Correspondance du GREIBJ	Le courriel du MFFP au GREIBJ, concernant l'état de situation de la demande de réfection du tablier du pont n° 288 de la Scierie Audette à Val-Paradis, a été envoyé à tous les membres. M ^{me} Isabelle Fortin explique que le transfert de propriété du pont au MFFP devra être officialisé par décret afin de rendre ce pont éligible aux subventions du MFFP. M. Guy Lamoureux suggère de vérifier si cette réfection de pont peut être soumise au Programme de Remboursement des Chemins Multiressources (PRCM).	
6. Présentation TEMBEC	M. Guy Lamoureux informe les délégués du cheminement de la vente de TEMBEC à Rayoneer. Le nouveau nom de TEMBEC devrait être connu sous peu. Il mentionne également qu'une présentation sur le projet de zones humides avec Canards Illimités Canada sera faite à la prochaine rencontre. Le plan d'investissement prévu à l'usine de La Sarre est maintenu (5 \$ millions pour la classification automatique et optimisation de la découpe). M. Lamoureux informe que TEMBEC a fait une demande auprès du BMMB pour repousser la récolte dans Fénélon, car le volume de tremble n'a pas de preneur en 2018. Également, il informe les membres qu'il n'y a eu aucun travail majeur de réalisé sur le chemin Selbaie-Joutel. Une amélioration du mandat de gestion de la SDBJ sera traitée à la prochaine réunion du comité gestion prévu en novembre 2017.	
7. Présentation de l'avancement du VO sur le paysage	<p>M^{me} Elaine Cyr présente le résultat de l'analyse des paysages sensibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rien de fait pour le lac Pajegasque, car il n'y a pas de coupe • Les éléments de GIR pour le lac Turgeon (quai, plage Polson...) ont été utilisé pour effectuer l'analyse visant à atteindre l'objectif de maintenir des paysages forestiers acceptable autour du lac Turgeon. 	<p>M^{me} Sylvie Mailhot va chercher l'information sur le niveau d'utilisation du sentier de ski de fond de Val-Paradis et le fera parvenir au MFFP.</p> <p>L'analyse de paysage devrait se poursuivre avec un logiciel qui tient compte de la hauteur des arbres. Comme la topographie a très peu d'élévation, l'écran visuel occasionné par les arbres risque d'influencer l'analyse de paysage.</p> <p>Sur proposition de M. Michel Jégou dûment appuyée par M^{me} Raymonde Tremblay, il est unanimement convenu de traduire les modalités de l'Entente GIR « Maintenir des paysages forestiers acceptables autour du lac Turgeon » dans un VO, suivant les modalités 2.3, 4, 4.1 et 5.</p> <p>Le comité paysage se rencontrera à nouveau en novembre 2017 pour faire le libellé du VO.</p>

8. Présentation du MFFP « Nouveau guide TGIRT »	M ^{me} Isabelle Fortin informe les membres que le nouveau guide sur les TGIRT est maintenant disponible sur le site web du MFFP et sur site FTP de la table.	
9. Présentation du MFFP suivi des « Enjeux écologiques du PAFIT 2018-2023 - Première partie »	M ^{me} Isabelle Fortin fait un suivi sur les demandes de précisions de la première partie du document Enjeux écologiques du PAFIT 2018-2023. Les données statistiques des enjeux écologiques appliqués à l'UA 85-51 sont disponibles sur le site FTP.	
10. Enjeux, préoccupations, VOIC locaux de la TGIRT-EIBJ Valcanton Villebois	<p>M^{me} Raymonde Tremblay désire s'informer sur la présence réelle de cougar près de VVB. M. Julien Second va s'informer s'il y a des présences confirmées de cougars près de VVB dans les registres de signalements du MFFP.</p> <p>M^{me} Isabelle Fortin précise que concernant la préoccupation du déneigement des chemins où d'importantes lames de neige se forment en absence d'écran de forêt, la réglementation de laisser une bande de 30 m à proximité d'un chemin numéroté ne s'applique pas aux lots privés. Ainsi, pour la préoccupation « maintien d'une bande boisée à proximité des chemins de VVB » celle-ci est déjà prise en compte par la réglementation en forêts publiques et devra faire l'objet de discussions auprès des propriétaires de lots privés pour s'assurer du maintien d'une bande boisée en bordure des chemins le long de lots privés.</p> <p>M^{me} Raymonde Tremblay partage sa préoccupation relativement brûlage de déchets sur le bord des lacs. Cette préoccupation peut être traitée en appelant au MDDELCC pour signaler ces brûlages illégaux.</p>	
11. Adoption du calendrier de la TGIRT-EIBJ Valcanton Villebois	Les membres conviennent d'adopter le calendrier des rencontres de la TGIRT-EIBJ Valcanton Villebois tel que présenté.	Sur proposition de M ^{me} Sylvie Mailhot, dûment appuyée par M. Michel Jégou, il est unanimement convenu d'adopter le calendrier des rencontres 2018 de la TGIRT-EIBJ Valcanton Villebois tel que présenté.
12. Divers		
12.1 Résolution du Regroupement des propriétaires de chalets du lac Turgeon.	M. Michel Jégou fait la lecture de la résolution du Regroupement de propriétaires de chalets du lac Turgeon. Taux de toxicité du lac Turgeon. M. Julien Second précise que le MFFP-Faune a déjà reçu la résolution et que celle-ci devrait être envoyée au MDDELCC à L'OBVAJ et à la communauté de Pikogan.	Sur proposition de M ^{me} Raymonde Tremblay, dûment appuyée par M. Michel Jégou, il est unanimement convenu de faire parvenir la résolution du Regroupement de propriétaires de chalets du lac Turgeon concernant le taux de toxicité du lac Turgeon au MDDELCC à L'OBVAJ et à la communauté de Pikogan.

12.2 Émission du permis d'intervention sentier QUAD Villebois à Val St-Gilles	M ^{me} Raymonde Tremblay s'informe auprès du MFFP si le permis « autres fins » pour le sentier de QUAD de Villebois à Val St-Gilles sera bientôt délivré. Mme Isabelle Fortin précise que le MFFP n'a pas encore reçu de demande à cet effet.	
13. Levée de la rencontre	La rencontre se termine à 12 h 7 le 30 octobre 2017.	Sur proposition de M ^{me} Sylvie Maillot, dûment appuyée par M. Michel Jégou, il est unanimement convenu de lever la rencontre à 12 h 7 le 30 octobre 2017.